

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : Burundi	
TITRE DU PROJET : Community-based prevention of violence and social cohesion using innovation for young people in displaced and host communities	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : IRF 00118938	
Modalité de financement du PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : UNICEF et UNFPA Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : <ul style="list-style-type: none"> • Ministère des Affaires de la Communauté Est Africaine, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture • Ministère de la Solidarité Nationale, des Affaires Sociales, des Droits de la Personne Humaine et du Genre • Province de l'Eglise Anglicane du Burundi (PEAB) • Association des Guides du Burundi (AGB) • Association des Scouts du Burundi (ASB) • Conseil Pour l'Education et Développement (COPEDE) • Bibliothèque Sans Frontière (BSF) • Université du Burundi 	
Date approximative de démarrage du projet¹: 29-11-2019 Durée du projet en mois :² 18 mois Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : <ul style="list-style-type: none"> • Rumonge • Makamba • Kirundo • Ruyigi • Bujumbura • Mwaro 	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNICEF : \$ 925,000

UNFPA : \$ 575,000

TOTAL : 1,500,000

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

PBF 1^{ère} tranche (_ %):

UNICEF: \$ 647,500

UNFPA: \$ 402,500

TOTAL : \$1,050,000

PBF 2^{ème} tranche* (_ %):

UNICEF: \$ 277,500

UNFPA: \$ 172,500

TOTAL : \$ 450,000

PBF 3^{ème} tranche* (_ %):

XXXX: \$ XXXXXX

XXXX: \$ XXXXXX

XXXX: \$ XXXXXX

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Ce projet s'appuie sur les meilleures pratiques des précédents projets de consolidation de la paix au Burundi et propose de doter les adolescents, filles et garçons, en particulier les plus vulnérables, des compétences nécessaires pour s'approprier les efforts de consolidation de la paix en tant qu'agents dynamiques de changement et de cohésion sociale. En s'appuyant sur le rôle clé des adolescents dans la reconstruction de l'avenir des sociétés déchirées, des "laboratoires d'innovation", utilisant une méthodologie d'innovation sociale centrée sur l'homme appelée UPSHIFT, seront mis en place pour fournir aux adolescents, filles et garçons, dans leur diversité, un espace où ils peuvent se réunir, identifier les problèmes communautaires qu'ils souhaitent aborder et concevoir collectivement des solutions innovantes tout en développant un sentiment de paix, de dialogue, de communauté et de participation. Le projet facilitera également le dialogue intergénérationnel entre la cohorte des plus jeunes et les jeunes plus âgés et les autres membres de la communauté en tirant parti des réseaux de résilience existants au niveau communautaire, tels que les groupes de solidarité.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

Ce projet a été développé grâce à un processus participatif impliquant à la fois les adolescents, les principaux partenaires d'exécution proposés et les agences gouvernementales sous le lead du ministère en charge de la jeunesse. En avril 2019, l'UNICEF a mené une mission de terrain dans deux provinces (Rumonge et Makamba) avec ses partenaires pour rencontrer les membres de la communauté ciblés par les programmes initiaux de construction de la paix (adolescents et autres membres de groupes de solidarité, associations locales), les autorités locales et les leaders communautaires pour discuter et explorer ensemble comment la communauté peut mieux soutenir l'engagement des adolescents dans la consolidation de la paix. L'objectif principal de cette série de consultations était d'identifier les moyens les plus efficaces de favoriser la contribution des adolescents à la promotion de la cohésion sociale en identifiant les questions qu'ils jugent pertinentes pour leurs communautés et en travaillant collectivement pour y répondre. La consultation a mis en évidence le fait que de nombreux adolescents, filles et garçons, manquent de confiance en soi et ont donc besoin d'être responsabilisés individuellement par le biais de compétences de vie courante et de compétences du 21^e siècle (également appelées compétences de "consolidation de la paix") et ont besoin d'un forum pour exercer leur droit à la participation collective. Les expériences passées avec des groupes de solidarité dans le cadre de programmes de consolidation de la paix montrent que ces organisations informelles d'adolescents

sont des espaces sûrs où les adolescents peuvent se réunir avec leurs pairs, se socialiser et devenir une partie active de leur communauté. Tous les partenaires de mise en œuvre potentiels ont également participé à une session d'introduction à UPSHIFT. Le but de cette réunion d'orientation était de partager les meilleures pratiques en matière d'engagement des jeunes d'autres pays et de réfléchir à la meilleure façon d'introduire cette méthodologie innovante dans les futurs programmes au Burundi.

Les consultations se sont poursuivies par le biais de réunions bilatérales avec nos partenaires spécialisés dans la consolidation de la paix et la mise en place de programmes novateurs pour les jeunes et les adolescents afin d'adapter UPSHIFT au contexte burundais. À l'issue de ces consultations, il a été convenu que l'UNICEF travaillera principalement avec les adolescents jusqu'à 18 ans tandis que le UNFPA s'occupera des jeunes de 19 à 35 ans. Les VNU mettront à disposition leur expertise technique, par l'intermédiaire de volontaires internationaux et nationaux, pour soutenir la mise en œuvre du projet. Le projet s'appuie sur les bonnes pratiques antérieures de UNFPA et de l'UNICEF qui ont travaillé ensemble sur des interventions efficaces similaires qui ont prouvé leur impact positif sur une plus grande cohésion sociale et l'intégration des réfugiés, rapatriés dans les communautés d'accueil.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : ____

Spécifiez le pourcentage (%) et le montant (\$) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Le projet veillera à ce que toutes ses interventions tiennent compte de la dimension de genre et que le marqueur de genre (GM2) soit respecté comme prévu. Non seulement 50 % du budget du projet est consacré à l'autonomisation des filles mais aussi, toutes les formations dispensées incluront la promotion du genre et le rôle important que les filles peuvent jouer dans l'innovation sociale et la construction de la paix. Des manuels de formation comprenant des possibilités de tutorat, où les jeunes filles seront identifiées comme des modèles et, surtout, des mentors, seront élaborés avec l'égalité des sexes comme élément central.

Degré de risque du projet⁴ : 2 ____

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : ____

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue :

Le projet contribue à la réalisation de UNDAF **outcome #6**: « *D'ici 2023, les femmes et les hommes, de tout âge et particulièrement les groupes vulnérables utilisent équitablement les services d'institutions qui garantissent la redevabilité, la paix, l'égalité de Genre, la justice, et le respect des Droits de l'Homme de manière efficace, indépendante et transparente* »

Le cas échéant, **Objectif de Développement Durable** auquel le projet contribue :

- **Objectif # 16**: Paix, justice et institutions fortes

Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue :

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

Le projet contribue à la réalisation de la Vision du Burundi 2025 par le biais du sixième pilier : **la cohésion sociale**

Le rétablissement progressif de la cohésion sociale est au centre de ses priorités, en honorant une fois de plus les valeurs culturelles fondamentales qui ont toujours caractérisé la société burundaise.

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois : 6 mois
(nouvelle date de fin : 30 novembre 2021)

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD XXXXX

Brève justification de la révision :

Ce projet aurait dû débuter au mois de Novembre 2019. Toutefois, le lancement officiel a dû être reporté au mois de Mars 2020. Le début de l'année s'est avérée une période trop chargée pour la partie gouvernementale, s'ajoutant aux préparatifs des campagnes électorales et la mise en œuvre de mesures de prévention à la COVID 19. Avec le premier cas reporté au Burundi en Mars 2020, les mesures de restrictions sanitaires en place ont d'autant plus exacerbé le retard dans la mise en œuvre du programme. En effet, les rencontres de grands groupes comme les ateliers de lancement de ce projet conjoint nécessitaient une préparation conséquente et la prise de mesures préventives de Covid-19 comme la disponibilisation de masques et dispositifs de lavage de mains. Il est donc demandé de procéder à une extension sans coût de 6 mois, jusqu'au 30 novembre 2021, afin de finaliser les activités prévues dans le plan de travail.

A ce stade, le taux d'exécution financier du projet est 75.3% du montant de la première tranche, soit 56% du montant global du projet et cette demande d'extension permettra de réaliser les activités suivantes :

Produit 1.1: Les groupes de solidarité et les centres pour jeunes servent de plateformes pour la construction de la paix

- Equiper les centres pour jeunes/laboratoires d'innovation
- Faciliter le dialogue intergénérationnel sur la construction de la paix

Produit 1.2: 15,000 adolescents (filles et garçons) ont renforcé les compétences en construction de la paix et sont engagés dans les groupes de solidarité

- Adaptation des compétences du 21ème siècle (compétences en construction de la paix) pour le contexte du Burundi
- Conduire des ateliers de 50 formateurs des formateurs (des partenaires) en compétences de construction de la paix
- Conduire un atelier de 1000 adolescents en compétences dans la construction de la paix
- Faciliter 2 compétitions d'été pour les groupes de solidarité et les laboratoires d'innovation des adolescents

	<ul style="list-style-type: none"> - Les pairs éducateurs réfèrent leurs membres de groupes aux services de protection existants en cas de besoin - Les pairs éducateurs organisent des ateliers de conception et d'innovations sociales - Mise en œuvre des solutions innovantes conduites par les adolescents <p>Produit 1.3: 200 adolescents (filles et garçons) champions ont des compétences accrues en innovation sociale et entrepreneuriat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduire un atelier en innovation sociale - Mise en œuvre des solutions innovantes - Les groupes de solidarité organisent des ateliers de conception <p>Activité finale Conduire une évaluation finale d'impact du projet</p>
--	---

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶ UNICEF Nom du représentant Signature Nom de l'agence Date et visa : 28/04/2021</p>	<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁷ UNFPA Nom du représentant <i>Richmond TIETLO KO</i> Signature Nom de l'agence Date et visa : 28/4/2021</p>
<p>Représentant du gouvernement national Nom : <i>KAMUKAMUKA Louis</i> Signature Titre : <i>Secrétaire permanent</i> Date et visa : <i>18/5/2021</i></p> 	<p>Coordonnateur résident Nom <i>Nicole Kowam</i> Signature Date & visa : <i>20 Mai 2021</i></p> 
<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) pour Nom du représentant Signature Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix Date & visa : 2 juin 2021</p>	

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

⁷ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement l'**analyse de conflit** et la relation entre les conclusions de l'analyse et le projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes.

Le Burundi a connu des cycles de violence politique et communautaire depuis son indépendance au début des années 1960. La dernière guerre civile, de 1993 à 2005, a fait 300 000 morts et s'est terminée par un processus de paix comprenant l'accord de paix d'Arusha signé en 2000 par la plupart des parties belligérantes, suivi de deux accords de cessez-le-feu avec les deux principaux groupes rebelles. Dans cet important accord, il a été reconnu que les adolescents de moins de 15 ans représentaient 50 % de la population et, par conséquent, une importante mesure proposée pour eux était liée à l'institutionnalisation du programme de construction de la paix pour la culture de la paix, les valeurs de la démocratie et de la non-violence.

Depuis la crise de 2015, au moins 300 000 Burundais, dont 54 % avec moins de 18 ans, ont fui le pays et 85 000 autres ont été contraints de se réinstaller à l'intérieur du pays. Des cas de femmes et de jeunes filles victimes de violences sexistes, notamment de viols, de violences domestiques, d'abus sexuels et de trafics, ont été signalés ; elles sont donc soumises à un stress post-traumatique, au VIH/sida, aux maladies sexuellement transmissibles (MST) et à des grossesses non désirées. Cependant, les cas sont sous-déclarés en raison des implications sociales et autres, notamment la stigmatisation.

Selon le recensement général de la population et de l'habitat du Burundi de 2008, 65% de la population est âgée de moins de 25 ans. Près de 90 % de ces jeunes vivent dans les zones rurales. Le taux net de scolarisation ne s'élève qu'à 20 % dans les écoles secondaires. L'abandon scolaire des enfants est principalement dû à la pauvreté, aux grossesses non désirées et à d'autres inégalités.

Au cours des dernières années, de nombreuses initiatives et projets de consolidation de la paix pour les adolescents et les jeunes ont été élaborés et mis en œuvre par des agences des Nations unies et d'autres organisations en partenariat avec le gouvernement. Ces initiatives ont montré comment les acteurs de la consolidation de la paix sont de plus en plus conscients que les adolescents et les jeunes peuvent contribuer à créer un nouveau récit de la paix et peuvent devenir des acteurs de la cohésion sociale et de la consolidation de la paix, faute de quoi ils peuvent devenir à la fois acteurs et victimes de la violence. Les décideurs politiques ont fait des efforts pour prévenir une telle situation et ses conséquences. L'actuelle politique nationale de la jeunesse 2016-2026 énonce les conséquences des conflits violents sur les adolescents et les jeunes et propose des solutions liées à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale. Tout en concevant des programmes pertinents, il est essentiel de tirer parti du potentiel des adolescents pour identifier de nouvelles solutions, plus adaptées à leurs réalités et à celles de leurs pairs, plutôt que de les positionner comme des "destinataires" de solutions. Les expériences menées dans différents contextes similaires à l'échelle mondiale montrent que lorsque les adolescents sont responsabilisés et disposent d'espaces pour s'engager collectivement, ils peuvent contribuer à briser le cycle de la violence. Ils peuvent ainsi travailler sur un récit de paix pour le pays différent de l'expérience des générations précédentes.

- b) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de la jeunesse 2016-2026 actuelle qui reconnaît la nécessité d'une initiative spécifique de consolidation de la paix ciblant les jeunes. Il s'inscrit dans le cadre de l'effort mondial visant à soutenir l'action en faveur de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies, qui appelle les jeunes à jouer un rôle plus important dans le renforcement de la paix et de la sécurité, en soulignant les contributions positives des jeunes dans la consolidation de la paix. Ce projet s'appuie sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de deux projets consécutifs, financés par le FBP pour soutenir l'autonomisation, la participation et la consolidation de la paix des jeunes. Il complète les deux projets en renforçant l'égalité des sexes et la cohésion sociale entre les rapatriés, les personnes déplacées et les membres des communautés d'accueil. Le projet capitalise sur les expériences conjointes de l'UNICEF et du FNUAP qui ont mis en œuvre un programme holistique de compétences de vie et de consolidation de la paix afin d'autonomiser la jeune génération, en partenariat avec le ministère de la jeunesse et d'autres partenaires depuis 2015. Les jeunes qui avaient initialement participé à la conception de ce programme ont identifié les questions suivantes comme étant importantes pour eux : le chômage, la transmission intergénérationnelle des conflits, les comportements à risque, les grossesses précoces et la violence sexiste. L'une des stratégies du programme précédent a été l'organisation des jeunes en groupes de solidarité, où les membres, dont la plupart sont des filles, font de petites contributions à une caisse d'épargne, qui fournit aux membres de petits crédits ; un fonds de solidarité, qui aide à faire face aux coûts inattendus comme les soins médicaux ; et un fonds pour soutenir les enfants vulnérables. Les "groupes de solidarité d'adolescents" sont des plateformes innovantes explorées au cours des phases I et II du FBP, basées sur le principe suivant : "Je peux construire quelque chose à partir de rien, je peux créer mon avenir, je transforme mes rêves en réalité". Les groupes de solidarité constituent une plateforme communautaire idéale dans le contexte du Burundi pour canaliser les investissements en faveur de la résilience et de l'autonomie des adolescents et des jeunes ainsi que de la cohésion sociale verticale fondée sur le dialogue entre pairs. Le fait de se rassembler et de s'organiser pour amplifier leur voix les protège de toute manipulation politique. Ce projet et son approche participative pour la consolidation de la paix par le biais de plateformes dirigées par des adolescents et des jeunes est une voie prometteuse, durable et plus abordable (50 USD par personne) vers la cohésion sociale. Le projet s'appuiera sur l'utilisation de technologies telles que U-Report pour la sensibilisation et les moyens de saisir les perspectives de la communauté et de suivre les changements apportés par le projet. U-Report est un système gratuit basé sur des SMS qui permet aux bénéficiaires de s'exprimer sur ce qui se passe dans leur communauté. Des SMS et des sondages réguliers sont envoyés et reçus par l'IDPS et les communautés d'accueil afin de recueillir des informations sur la manière dont leur vie est affectée par les interventions dans leur communauté.

En plus de ce modèle éprouvé de soutien aux adolescents les plus vulnérables, filles et garçons, un nouveau concept de développement des adolescents a été introduit au Burundi avec ce projet. Ce concept s'appelle UPSHIFT - une méthodologie qui est mise en œuvre par des laboratoires d'innovation pour adolescents (soutenus par l'UNICEF) et des centres de jeunes (soutenus par le UNFPA) et dont l'impact sur le dialogue de paix et la résilience des communautés a été prouvé dans d'autres pays. La méthodologie est conçue pour doter les adolescents des compétences du XXI^e siècle comme la pensée critique, la résolution de problèmes, l'identification de solutions innovantes, l'empathie, le travail d'équipe et les

aptitudes à la communication. Ces compétences sont également appelées compétences de "consolidation de la paix". Les adolescents sont accompagnés par des animateurs et des mentors formés dans le cadre d'un processus visant à identifier conjointement un problème au niveau de la communauté et à fournir et mettre en œuvre une solution pratique. Les bonnes pratiques testées dans d'autres pays ont démontré de multiples avantages : a) les adolescents, en tant qu'individus, ont une plus grande confiance en eux et sont mieux équipés avec les compétences nécessaires pour s'épanouir alors qu'ils se préparent à entrer dans l'âge adulte et dans le monde du travail ; b) les communautés bénéficient d'une plus grande cohésion sociale car la jeune génération agit comme un catalyseur de changement positif en imprégnant les solutions dans les communautés qui se trouvent plus énergiques ; c) les adolescents ont la possibilité d'exercer leur droit à participer à la vie de la communauté de manière active et engagée.

- c) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
<i>« Projet Appui à la Résilience des Jeunes face aux conflits sociopolitiques au Burundi », du 2018 au 2020.</i>	PBSO : USD 2,550,000	Prévention/Gestion de conflits	La complémentarité est que tous les projets se concentrent sur le rôle des adolescents, filles et garçons, en tant qu'agents de paix et de dialogue ainsi que de cohésion sociale. La différence est que le nouveau projet utilisera UPSHIFT pour encourager l'innovation menée par les adolescents afin de s'attaquer aux causes profondes et persistantes des conflits.
<i>« Renforcer la protection, la résilience et la cohésion sociale au niveau communautaire dans les principales zones de retour afin de soutenir la réintégration durable des rapatriés au Burundi et de promouvoir la paix », du 2018 au 2019.</i>	PBSO : USD 500,000	Prévention/Gestion de conflits	

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- a) Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Ce projet vise à renforcer la résilience des adolescents et à leur donner les compétences nécessaires et l'espace pour se réunir afin de concevoir et de mettre en œuvre des solutions innovantes pour la cohésion sociale. Les adolescents sont organisés en "groupe de solidarité" pour leur permettre de rencontrer leurs pairs, de se socialiser et de faire partie de la communauté dans laquelle ils vivent. Les groupes de solidarité sont des espaces sûrs accessibles à tous les adolescents qui choisissent de se réunir dans un cadre informel. Le groupe de solidarité est géré par une équipe de six adolescents (filles et garçons de toutes les catégories

de groupes sociaux). Toutes les décisions sont prises en assemblée générale des membres du groupe de solidarité. Chaque groupe de solidarité élit un pair leader qui recevra une formation comprenant des compétences d'animation, d'organisation de groupe, d'association communautaire d'épargne et de prêt, de compétences de vie, de conception centrée sur l'humain, de techniques de conseil et de communication interpersonnelle. Les pairs leaders formés dirigent en outre un programme structuré de renforcement des compétences (programme de renforcement de la paix) afin d'autonomiser leurs pairs. Les adolescents qualifiés en matière de consolidation de la paix pourront bénéficier d'un autre programme structuré, Upshift, afin d'être en mesure d'identifier les problèmes sociaux qu'ils souhaitent aborder en groupe et de concevoir des activités connexes tout en développant un sens de la communauté et de la participation. Le programme Upshift sera organisé dans les Laboratoires d'Innovation pour Adolescents ainsi que dans les centres de jeunes. Dans les zones difficiles d'accès, ces laboratoires sont organisés selon une approche mobile à travers des espaces de groupes de solidarité. Ce programme comprend des ateliers d'innovation sociale, du mentorat, de l'analyse de problèmes et de la création de solutions, l'apprentissage du travail en commun, la communication de sa vision et la mobilisation du soutien pour des solutions avec la communauté au sens large. Les idées innovantes dont les initiateurs font preuve d'un fort ancrage dans la communauté et d'un impact social efficace reçoivent un financement de démarrage pour mettre en œuvre des solutions prometteuses aux problèmes identifiés. En contribuant à la résolution de problèmes dans leur communauté, les adolescents auront un plus grand sens de la communauté et se sentiront plus engagés et respectés au sein de leur communauté. Le projet utilisera également U-report, un outil d'innovation sociale, utilisé pour consulter les jeunes sur les questions qui les intéressent et suivre la réalisation du projet.

- b) Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.

(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

Si les filles et les garçons (les adolescents de 10 à 19 ans et les jeunes de 20 à 35 ans), en particulier les rapatriés, les personnes déplacées et les communautés d'accueil, sont dotés de compétences leur permettant de s'engager dans des activités de consolidation de la paix, si des espaces sûrs permettant aux adolescents et aux jeunes de s'organiser et de collaborer, avec un mécanisme de soutien pour déclencher des innovations, sont mis en place, alors ils contribueront, filles et garçons à part égale, à assurer la cohésion sociale et seront des agents de paix dans la communauté où ils vivent car les compétences qu'ils acquièrent augmenteront leur résilience, leur permettront d'identifier les causes profondes des conflits et leur donneront la confiance nécessaire pour concevoir et mettre en œuvre des solutions innovantes soutenues par l'ensemble de la communauté.

- a) **Cadre des résultats du projet**, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

Outcomes	Outputs	Indicators	Means of verification/ frequency of collection	indicator milestones
<p>Outcome 1: More adolescents girls and boys and adults contribute to and enjoy a greater sense of social cohesion and peace as well as sense of self-reliance.</p> <p>The project contributes to achieve SDG # 16: Peace, justice and strong institutions</p>		<p>Outcome Indicator 1 a: Number of adolescents in solidarity groups who report an improvement of their active contribution to social cohesion and peace Baseline: 15,000 Target: 30,000 (15,000 additional)</p> <p>Outcome Indicator 1 b: Number of additional adults from 50 communities of programme implementation who report an improvement of adolescent contribution to social cohesion and peace Baseline: 0 Target: 15,000</p> <p>Outcome Indicator 1c: % of adolescents in solidarity groups who report an improved sense of self-reliance Baseline: TBD Target: 70%</p>	<p>Survey</p> <p>Survey</p> <p>Survey</p>	

	<p>Output 1.1: Adolescent solidarity groups and youth centers serve as platforms for peace building</p> <p>Activity 1.1.1.: Strengthen existing/create additional solidarity groups within 50 communities hosting returnees and IDPs;</p> <p>Activity 1.1.2: Identify 3 existing adolescent/youth centers and adapt them in Innovation Labs for roll-out of UPSHIFT in targeted communities;</p> <p>Activity 1.1.3: Organize intergenerational dialogues on peacebuilding for 15,000 adolescents/youth girls and boys and 15,000 adults (women and men) within 50 communities hosting returnees and IDPs.</p>	<p>Output Indicator 1.1.1: Number of adolescent-led solidarity groups supportive to peacebuilding activities Baseline: TBD Target: 500</p> <p>Output Indicator 1.1.2: % of adolescents who are members engaged in social cohesion Baseline: TBD Target: 70%</p> <p>Output Indicator 1.1.3: Number of youth centers in which UPSHIFT activities are operational Baseline:0 Target:3</p>	<p>Partner report</p>	
	<p>Output 1.2: 15,000 adolescent girls and boys have strengthened peace building competencies and are engaged in solidarity groups</p>	<p>Output Indicator 1.2.1: Number of adolescent girls and boys with increase peacebuilding competencies Baseline: 0</p>	<p>Partner report</p>	

	<p>Activity 1.2.1: Adapt 21st century competencies for the context of Burundi;</p> <p>Activity 1.2.2: Train implementing partners in the facilitation of adolescent/youth groups to provide technical support in intra- et inter-platforms and intergenerational dialogues for peacebuilding;</p> <p>Activity 1.2.3: Equip peer educators/mentors in conducting peacebuilding sessions to engage adolescents in social cohesion as well as in intergenerational dialogue through their platforms;</p> <p>Activity 1.2.4: Organize 2 adolescents/youth solidarity groups and Innovation Lab summer competition (Innovation Lab creation and self-reliance-based peacebuilding performance).</p>	<p>Target: 15,000</p> <p>Output Indicator 1.2.2: % of adolescent girls and boys engaged in intra-group dialogue for social cohesion</p> <p>Baseline: 0 Target: 90%</p> <p>Output Indicator 1.2.3: % of adolescent girls and boys engaged in intergenerational dialogue for social cohesion</p> <p>Baseline:0 Target: 70%</p>	<p>Partner report</p>	
--	--	--	-----------------------	--

- b) **Le ciblage des bénéficiaires et le ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre des activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Ce projet est mis en œuvre dans les six provinces ayant le taux le plus élevé de déplacement et de problèmes de protection transfrontalière (Rumonge, Makamba, Kirundo et Ruyigi) ainsi que dans les provinces les plus touchées par la récente crise de 2015 (Bujumbura et Mwaro). Les interventions du projet couvriront quinze des quarante communes (37,5 %) des provinces ciblées en fonction des problèmes qui s'y posent (la plupart des communes ayant un taux élevé de rapatriés, de personnes déplacées, de personnes déplacées et la plupart des communes ayant des adolescents touchés par la crise sociale de 2015). Le nombre de communes par province est détaillé comme suit : Rumonge (1 sur 5), Makamba (3 sur 6), Kirundo(3 sur 7), Ruyigi(2 sur 7), Bujumbura(3 sur 9), Mwaro (3 sur 6).

15 000 adolescents et jeunes (filles et garçons) seront les principaux bénéficiaires du projet et 15 000 adultes (femmes et hommes) au sein de 50 communautés accueillant des rapatriés et des personnes déplacées seront impliqués dans des dialogues intergénérationnels en tant que bénéficiaires secondaires. Les 7 500 adolescents (50 % de filles et 50 % de garçons) et 7 500 jeunes (50 % de filles et 50 % de garçons) seront identifiés parmi les adolescents et les jeunes rapatriés ainsi que les déplacés avec les jeunes de leurs communautés d'accueil. Les adolescents et les jeunes viendront de 50 communautés et, avec eux, 15 000 membres de la communauté bénéficieront également indirectement des interventions. L'identification sera basée sur l'outil de critères d'identification défini en concertation avec tous les partenaires (partenaires de mise en œuvre, autorités locales et sociétés civiles ainsi que bénéficiaires).

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
UNICEF	41,948,784	Ressources régulières Donateurs multilatéraux	Oui	88 membres du staff régulièrement recrutés et 14 consultants	-Chief Adolescent Empowerment and community resilience (AECR)

					-Adolescent specialist (AECR) -Programme associate (AECR) - 2 C4D specialists (AECR) -Chief MPE -M&E specialist -PM specialist -Quality assurance specialist -HACT specialist (PME)
UNFPA	4, 000, 000	Ressources régulières Donateurs multilatéraux	Oui	33	-Youth Development Specialist -Youth and adolescent reproductive health specialist -2 UNVs -An M&E Specialist -2 operation staff

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe. Remplissez l'**annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

L'UNICEF est chef de file ce projet conjoint afin de faciliter sa gestion et sa coordination. Chaque agence désignera un point focal du projet pour assurer l'efficacité, l'efficience des activités opérationnelles en étroite communication avec leurs agences. En tant que chef de file, l'UNICEF jouera le rôle d'interface entre les agences et le secrétariat technique du projet PBF ainsi que le ministère chef de file gouvernemental (ministères et agences gouvernementales concernés).

L'équipe de l'UNICEF : Le projet est géré par le chef de Section Adolescent Empowerment and Community Resilience. Le spécialiste du développement des adolescents (NOC) est le point focal de ce projet et est appuyé par un spécialiste VNU. L'équipe est renforcée par un assistant de programme et la section de planification, de suivi et d'évaluation de l'UNICEF

L'équipe de UNFPA : Le projet est mis en œuvre par le spécialiste des jeunes et des adolescents (P3), deux VNU et un assistant de programme avec le soutien d'autres membres du personnel spécialisés dans le développement des adolescents et les unités opérationnelles.

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l’approche proposée pour mettre à jour les risques et l’ajustement des activités du projet. Inclure le principe “ne pas nuire” et de mitigation des risques.

Risques	Niveau de risque (Elevé, Moyen, Faible)	Gestion de risques
Manque d’appui des agences gouvernementales durant la mise en œuvre des activités restantes	Moyen	Continuer le dialogue et l’implication des agences gouvernementales du secteur de la jeunesse avec le lead du Ministère en charge de la jeunesse
Manipulation politique des adolescents pouvant entraver la continuation des activités de consolidation de la paix et leur autonomisation	Moyen	Mettre plus d’efforts sur la construction de la paix nexus autonomisation pour une plus grande prise de conscience des adolescents

- d) **Suivie / évaluation** – Quelle sera l’approche de suivi / évaluation du projet, y compris l’expertise en suivi / évaluation de l’équipe et les moyens et la chronologie pour l’analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l’évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Chaque agence dispose de procédures internes pour contrôler les performances et le respect des partenariats, à commencer par des exigences claires dans l'accord de coopération avec les partenaires. Le suivi des programmes sera assuré par des visites sur le terrain de l'UNICEF, du UNFPA et du ministère de la Jeunesse, des Postes et des Technologies de l'information afin de vérifier les progrès réalisés par les partenaires par rapport aux résultats escomptés. Elles seront entreprises conjointement avec les partenaires afin de vérifier les progrès accomplis dans la réalisation des résultats prévus, de tirer des enseignements de la mise en œuvre et de prendre des mesures correctives en temps utile. Des visites de suivi trimestrielles seront effectuées avec les partenaires de mise en œuvre afin de s'assurer qu'ils rendent compte régulièrement des résultats du programme, comme convenu dans l'accord de coopération au programme (APC) et l'accord de partenariat et de coopération. Ces visites de suivi seront accompagnées de visites sur le terrain et de contrôles ponctuels effectués par le personnel de l'UNICEF chargé des programmes et des opérations tout au long de la mise en œuvre des projets. Des audits internes et externes réguliers de l'UNICEF seront effectués pour garantir le respect des procédures. Les rapports des visites de contrôle sur le terrain seront partagés entre les partenaires afin d'informer la mise en œuvre du programme. Ces visites de supervision seront également l'occasion pour le personnel de l'UNICEF et du FNUAP d'apporter un soutien technique direct à la mise en œuvre et à la résolution des goulets d'étranglement.

Les visites de contrôle seront effectuées respectivement au début et à la fin de l'intervention afin d'évaluer l'impact du projet. La première collecte de données sera effectuée par une entité externe afin d'évaluer le programme PBA précédent et de définir les données de base. La collecte de données à mi-parcours sera effectuée par les agences de mise en œuvre des Nations unies afin de mesurer les progrès réalisés par rapport à chaque indicateur défini,

d'identifier les défis et les faiblesses dans la mise en œuvre du projet et de déterminer les moyens d'y remédier. La collecte de données de fin de projet sera effectuée par une entité externe afin d'évaluer les réalisations et les résultats du projet, y compris la mesure des principaux résultats obtenus et des progrès vers les impacts.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Les "Groupes de solidarité des adolescents" sont des plateformes innovantes explorées lors des phases I et II du PBF, basées sur le principe "Je peux construire quelque chose à partir de rien, je peux créer mon avenir, je transforme mes rêves en réalité". Les groupes de solidarité constituent une plateforme communautaire idéale dans le contexte du Burundi, car ils permettent d'investir dans la résilience et l'autonomie des adolescents et des jeunes, ainsi que dans la cohésion sociale verticale fondée sur le dialogue entre pairs. Actuellement, les adolescents utilisent des groupes de solidarité basés sur une approche "épargne et prêts/microcrédits" combinée à des compétences de vie. Cette approche de programmation et de partenariat sur la consolidation de la paix par le biais de plateformes dirigées par des adolescents et des jeunes au sein des communautés est une voie prometteuse, durable et plus abordable (50 USD par personne) vers la cohésion sociale. Les groupes de solidarité développés sur la base d'une approche d'autosuffisance et la plate-forme d'autonomisation des adolescents ont montré leur propre potentiel élevé de durabilité à la fin des phases I et II du projet PBF. Ainsi, le projet renforcera et consolidera l'approche et la plate-forme des groupes de solidarité en tant que stratégie de sortie pour soutenir la plate-forme et ses actions.

IV. Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (NOTE: If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project⁸
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant

⁸ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Outcomes	Outputs	Indicators	Means of Verification/ frequency of collection	indicator milestones
<p>Outcome 1: More adolescents girls and boys and adults contribute to and enjoy a greater sense of social cohesion and peace as well as sense of self-reliance.</p> <p>The project contributes to achieve SDG # 16: Peace, justice and strong institutions</p>		<p>Outcome Indicator 1 a: Number of adolescents in solidarity groups who report an improvement of their active contribution to social cohesion and peace</p> <p>Baseline: 15,000 Target: 30,000 (15,000 additional)</p> <p>Outcome Indicator 1 b: Number of additional adults from 50 communities of programme implementation who report an improvement of adolescent contribution to social cohesion and peace</p> <p>Baseline: 0 Target: 15,000</p> <p>Outcome Indicator 1c: % of adolescents in solidarity groups who report an improved of sense of self-reliance</p>	<p>Survey</p> <p>Survey</p> <p>Survey</p>	

	<p>Activity 1.2.2: Train implementing partners in the facilitation of adolescent/youth groups to provide technical support in intra- et inter-platforms and intergenerational dialogues for peacebuilding;</p> <p>Activity 1.2.3: Equip peer educators/mentors in conducting peacebuilding sessions to engage adolescents in social cohesion as well as in intergenerational dialogue through their platforms;</p> <p>Activity 1. 2.4: Organize 2 adolescents/youth solidarity groups and Innovation Lab summer competition (Innovation Lab creation and self-reliance-based peacebuilding performance).</p>	<p>Output Indicator 1.2.2: % of adolescent girls and boys engaged in intra-group dialogue for social cohesion</p> <p>Baseline: 0 Target: 90%</p> <p>Output Indicator 1.2.3: % of adolescent girls and boys engaged in intergenerational dialogue for social cohesion</p> <p>Baseline:0 Target: 70%</p>	<p>Partner report</p> <p>Partner report</p>	
	<p>Output 1.3: 200 adolescent girls and boys champions have increased social innovation and entrepreneurship skills</p> <p>Activity 1.3.1: Adapt social innovation and entrepreneurship in peacebuilding programme (UPSHIFT curriculum) to context of Burundi;</p>	<p>Output Indicator 1.3.1: Number of adolescent boys and girls who have completed the UPSHIFT curriculum</p> <p>Baseline:0 Target:200</p>	<p>Partner report</p>	

	<p>Activity 1.3.2: Organize bootcamp sessions for trainers on social innovation and entrepreneurship in peacebuilding programme (UPSHIFT curriculum);</p> <p>Activity 1.3.3: Organize bootcamp sessions of training on social innovation and entrepreneurship in peacebuilding programme (UPSHIFT curriculum) for 200 adolescents and youth champions;</p> <p>Activity 1.3.4: Mentor and support adolescents and youth in the design and implementation of solutions</p>	<p>Output Indicator 1.3.2: Number of adolescent girls and boys who implement concrete innovative solutions to community's challenges related peacebuilding</p> <p>Baseline:0 Target:200</p>	Partner report	

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme			
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.			
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme			
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.			
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?			
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme			
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?			
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre le différentes agences bénéficiaires ?			
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		